

Pastoralisme en zone sèche

Le cas de l'Afrique subsaharienne

Le pastoralisme : une activité rurale pertinente dans les régions sèches

Dès les temps néolithiques, des peuples africains, comme d'autres dans le monde, se sont spécialisés dans l'élevage pastoral. Depuis, le climat a changé et ces peuples pasteurs se sont déplacés pour trouver des milieux propices à leur activité, en adaptant à chaque fois leur mode de vie et de production. Récemment, en plus de ces variations climatiques, les bouleversements politiques et socioéconomiques dus à l'extraordinaire accroissement de la population mondiale ont également touché les milieux pastoraux. Cependant, le pastoralisme continue de progresser dans certaines grandes régions du monde, notamment dans les régions sèches où **il est particulièrement pertinent**. En effet, les éleveurs de ces zones utilisent des **techniques d'élevage adaptées** aux ressources rares (notamment fourragères et en eau) et variables dans le temps et l'espace telles que :

- le choix et la combinaison d'espèces animales polyvalentes (multiples services) adaptées au milieu (aridité, chaleur) et au mode d'élevage (grandes distances à parcourir, abreuvements espacés...);
- l'utilisation de fourrages diversifiés : plantes herbacées, arbres et arbustes fourragers en complément, résidus de récolte ;
- la mobilité des troupeaux, parfois avec la famille des éleveurs.

La nécessaire mobilité des troupeaux

La mobilité est une **stratégie d'adaptation** pour éviter les nombreux risques que rencontrent les éleveurs. En effet, les écarts importants de la disponibilité fourragère en un lieu donné et au cours du temps dans les régions sèches imposent au bétail l'aptitude permanente à la mobilité, de façon à aller chercher les ressources là où elles se trouvent. Dans une journée, les distances parcourues autour du campement (petite mobilité) varient selon la saison et la disponibilité des ressources en eau et en fourrages. La mobilité saisonnière (ou transhumance) est un changement de région de pâture et répond aux variations saisonnières des ressources. Elle conduit des éleveurs à se déplacer chaque année à pied avec leurs troupeaux sur des distances considérables (parfois plusieurs centaines de kilomètres). Le degré de mobilité d'un groupe n'est jamais définitif : il est flexible et fluctue selon des variables conjoncturelles.

Auteurs : Bernard Toutain (agropastoraliste, Cirad, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), André Marty (socio-pastoraliste, Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement), André Bourgeot (anthropologue, Centre National de la Recherche Scientifique), Alexandre Ickowicz (zootechnicien, Cirad) & Philippe Lhoste (zootechnicien, Cirad)
Directeur de la publication : Richard Escadafal (Président du CSFD)
Rédaction, édition et iconographie : Isabelle Amsalleem (Agropolis Productions)
Conception et réalisation : Olivier Piau (Agropolis Productions)
Impression : Les Petites Affiches (Montpellier, France) à 1 000 exemplaires
Dépôt légal : à parution • ISSN : 1172-6964

Cette fiche est issue du *Dossier thématique du CSFD n°9. Pastoralisme en zone sèche. Le cas de l'Afrique subsaharienne* (2012).



Comité Scientifique Français de la Désertification
 Agropolis International (CSFD)
 Avenue Agropolis
 F-34394 Montpellier CEDEX 5
 Tél. : +33 (0)4 67 04 75 44
 Fax : +33 (0)4 67 04 75 99
 csfd@agropolis.fr
www.csf-desertification.org



Troupeau peul venu en transhumance du Niger dans le sud du Burkina Faso.

Le pastoralisme a un rôle socioéconomique important.

En effet, il offre à l'homme de nombreux biens et services : produits de haute valeur commerciale et nutritive (lait, viande, cuirs, peaux), source d'énergie (traction, transport animal, combustible), fumure pour les cultures, support des relations socioéconomiques (emploi, entraide sociale...), instrument d'épargne, etc. Une part significative des populations (1/6 dans certains pays) vit du pastoralisme et une part encore plus importante en tire des revenus tout au long de la filière économique jusqu'au consommateur. Le pastoralisme contribue ainsi à la **sécurité alimentaire** des pays producteurs et importateurs. Il permet **la mise en valeur de vastes surfaces** de territoires dans ces régions qui n'ont guère d'autres possibilités de valorisation économique. De plus, **l'organisation des sociétés pastorales est un élément de stabilisation sociale et de paix dans les régions sèches**.

Menaces sur le pastoralisme subsaharien et ses capacités d'adaptation

Sécheresses récurrentes, changement climatique, politiques inadaptées, pauvreté due à des pertes de bétail ou à une production et accumulation insuffisantes, concurrence croissante entre éleveurs, agro-éleveurs, agriculteurs avec des cultures industrielles, sont autant de menaces. Le défi le plus ancien est sans doute celui de la densification agricole dans un contexte de forte croissance démographique sans augmentation des rendements des sols. Le besoin de nouvelles terres à cultiver s'exerce aux dépens des espaces pastoraux. De plus, la propriété foncière privée à vocation agricole apparaît dans des zones pastorales habituellement régies par des droits d'usage collectifs sans reconnaissance légale de la valorisation pastorale. Le pastoralisme se trouve alors profondément modifié et doit adapter profondément ses circuits et son calendrier de déplacement. ●●●

É. Bernus © IRD



Jeune chamelon et son éleveur, Niger.

Actuellement, les conditions d'exercice du pastoralisme sont de plus en plus difficiles et complexes. Son avenir dépend de la place que chaque pays lui accorde et des législations qui le concernent.

Malgré ces menaces, le pastoralisme existe toujours car il a une grande capacité d'adaptation :

- évolution des stratégies de mobilité vers de nouveaux espaces (régions méridionales plus humides) ;

- sédentarisation partielle des familles permettant un ancrage foncier, les troupeaux étant conduits par des bergers ;
- évolution et diversification des systèmes de production (notamment l'agriculture en plus de l'élevage pastoral), des activités et des revenus ;
- changement des techniques de production (composition des troupeaux, espèces animales, sédentarisation partielle du troupeau) ;
- commercialisation du bétail et de ses produits.

Empreinte environnementale du pastoralisme

Le bétail interfère avec les dynamiques écologiques naturelles et marque les écosystèmes pâturés : ses prélèvements sur la végétation modifient les proportions 'herbacées-ligneux' et espèces 'fourragères-non fourragères'. La dispersion des déjections favorise la répartition des nutriments du sol, pollue les eaux, disperse des semences mais aussi des agents pathogènes. L'impact carbone et les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas négligeables mais restent à évaluer plus précisément. La concurrence des animaux domestiques avec la faune sauvage et la dégradation de certains habitats jouent un rôle sur la biodiversité. De plus, certaines pratiques des pasteurs nuisent à l'environnement tel l'écimage des arbres qui compromet leur floraison et fructification.

Mais dans de nombreux cas, **les dégradations dues à l'élevage résultent de surexploitation localisée ou de mauvaise gestion des ressources dont on doit, pour y remédier, chercher les causes profondes** : lieux d'abreuvement mal répartis, mobilité du bétail limitée par la spoliation d'espaces pastoraux essentiels, etc.



G. Fédière © IRD

Transhumance peule et traversée du Niger par les zébus au Mali.

Le pastoralisme offre aussi des services écologiques fondamentaux, bien que peu visibles, en contribuant à la durabilité des écosystèmes naturels et cultivés. Les parcours restent des milieux relativement naturels car ils se régénèrent spontanément et ils ont une biodiversité plus importante que celle des écosystèmes cultivés.

Renforcer les conditions d'un pastoralisme durable



F. Boyer © IRD

Berger peul gardant son troupeau de moutons, Niger.

Lutter contre la désertification et protéger l'environnement dans les zones exploitées par les pasteurs revient à renforcer la viabilité pastorale en leur laissant **le contrôle négocié de leurs ressources**, en tirant parti de leurs savoirs techniques et en renforçant leurs connaissances.

Tout ce qui favorise la mobilité du bétail permet de respecter le mécanisme naturel de régulation entre ressources et exploitation, et donc évite la dégradation des parcours. Contrevenir à la mobilité crée un risque de désertification des zones sèches à long terme, par exemple en maintenant artificiellement une forte charge animale permanente par des apports massifs d'aliments pour le bétail importés d'autres régions.

Depuis longtemps, on a investi dans le domaine de la santé animale (vaccinations...) et le renforcement des infrastructures d'élevage

(ouvrages hydrauliques, pistes à bétail...). **Il faut poursuivre ces investissements qui ont permis une meilleure dispersion du cheptel pastoral et l'extension dans les régions agro-pastorales**, l'accroissement du cheptel, des volumes produits et de leur qualité.

Les conditions de vie des populations pastorales n'ont pas connu les mêmes progrès (éducation, santé, sécurité). Il est nécessaire d'y remédier. **Des politiques de développement intégrées et multisectorielles** doivent également être mises en place pour éviter ou atténuer les conséquences économiques et sociales des fluctuations climatiques sur le système pastoral en renforçant leurs capacités d'adaptation.

C'est en premier ressort **au niveau politique, administratif et juridique** que peuvent être prises les décisions favorables à la fois à la production d'aliments d'origine animale, aux producteurs ruraux des zones marginales, au secteur pastoral et à l'environnement en général. Il est essentiel d'être à l'écoute des besoins et des revendications des éleveurs, d'arbitrer les conflits d'intérêts entre le pastoralisme et les autres domaines de production, de faire des investissements dans le domaine du pastoralisme. Les autorités à tous les niveaux ont la capacité de soutenir le pastoralisme et de contribuer au maintien et au développement durable de cette activité économique irremplaçable dans les régions à vocation pastorale et agro-pastorale menacées de désertification. ■